

# NEWSLETTER MCS-AURA

## mars 2023



Le Printemps a pointé le bout de son nez laissant se profiler la fin de saison pour certains MCS.

Au menu de cette nouvelle newsletter printanière :

- Un petit point sur le nombre d'interventions MCS depuis le 1er janvier 2023.
- Un rappel sur les commandes de réapprovisionnement (circuit local et régional).
- Cette nouvelle saison ouvre également le bal des formations, pour votre plus grand plaisir. Aussi, pour les MCS Alpes du Nord, **nous vous invitons à vous inscrire sur la session du 23/24 mai à Challes-les-Eaux**. (En bonus : l'accès à la piscine !).
- Le récit d'une intervention ainsi que le témoignage du patient.

Vous en souhaitant bonne lecture.

L'équipe MCS AURA.



# 1 457

**C'est le nombre  
d'interventions MCS recensé  
de janvier à mars !**



## Un stent en cadeau de mariage !

Vendredi 17 mars 2023, un homme de 52 ans fait un malaise dans un restaurant d'altitude. Le quinquagénaire est rapidement pris en charge par les pisteurs secouristes. Le Centre 15, déclenche le MCS qui prodigue les soins nécessaires avant le transfert par le SAMU de la Haute-Savoie via l'hélicoptère dragon 74. L'homme est ensuite emmené vers la table de coronographie du CH Annecy Genevois. Le pronostic est sans appel : infarctus du myocarde.

Dans un mail de remerciements envoyé à l'un de nos MCS, l'homme explique :

*" C'était en bas de la toute dernière pente, juste avant de terminer nos fantastiques vacances et de retourner dans notre appartement d'Avoriaz. J'étais extrêmement fatigué et je n'ai pas pu revenir jusqu'à la remontée mécanique. Je me suis, en quelques sortes, effondré. Grâce aux bonnes décisions de l'équipe médicale, de l'analyse de l'ECG, m'envoyer à l'hôpital par hélicoptère a été la bonne décision. L'équipe*

médicale a découvert que j'avais fait une crise cardiaque. Heureusement, ils ont pu me sauver en plaçant un stent et depuis ce moment-là, je me sens beaucoup mieux. Demain, je rentrerai certainement à la maison et les médecins m'ont dit que je n'aurais pas de séquelles permanentes.

Je suis essentiellement en vie grâce aux décisions que vous avez prises et je voudrais vous remercier du plus profond de mon cœur. Bon travail ! (y compris le retour des chaussures de ski)".

" Je voudrais vous remercier pour l'aide extrêmement professionnelle dont vous avez fait preuve vendredi dernier. Grâce à vous, je suis actuellement en train de fêter mon 53ème anniversaire à l'hôpital d'Annecy. J'ai hâte de pouvoir enfin me marier la semaine prochaine, ce qui n'aurait sans doute pas pu être possible sans votre intervention".

" Continuez ce bon travail,

Bien à vous".

Cette intervention met en lumière, une fois encore, l'importance de l'organisation des différents acteurs de la chaîne des secours (pisteurs, Centre 15, MCS, SAMU, hélicoptère, Centre Hospitalier etc) qui, en unissant leurs forces permettent, au quotidien, de sauver des vies.





## FORMATIONS :



Chaque année, le dispositif MCS AURA vous propose des formations obligatoires de qualité pour vous permettre :

- le renforcement des compétences,
- le développement de nouvelles connaissances par rapport aux évolutions du métier,
- l'amélioration du geste par la pratique.

### **Réseau Auvergne :**

- 4 & 5 avril 2023 (Aurillac)
- 10 & 11 octobre 2023 (Issoire)

### **Réseau Drôme / Ardèche :**

- 9 & 10 mai 2023 (Vogüé)
- 11 & 12 mai 2023 (Vogüé)
- 17 & 18 octobre 2023 (St Thomas en Royans)

### **Réseau Alpes du Nord :**

- 23 & 24 mai 2023
- 12 & 13 octobre 2023
- 20 & 21 novembre 2023
- 22 & 23 novembre 2023
- 7 & 8 décembre 2023
- 12 & 13 décembre 2023
- 14 & 15 décembre 2023

Rappel :

Pour les MCS Alpes du Nord, nous vous invitons à vous inscrire sur la session des 23/24 mai à Challes-les-Eaux

### Vous inscrire :

Pour les formations MCS obligatoires des **Alpes du Nord et Auvergne** et pour les formations MCS complémentaires :

- 1. **Sur le site MCS-AURA** depuis votre espace MCS : [www.mcs-aura.fr](http://www.mcs-aura.fr)
- 2. **Par mail ou téléphone** : [beatrice.mithieux@mdem.org](mailto:beatrice.mithieux@mdem.org) - 04 79 96 43 50.
- Pour les formations MCS Drôme / Ardèche : [aurelieliotard.mcs@gmail.com](mailto:aurelieliotard.mcs@gmail.com) - 07 57 41 39 18.

**Les associations MCS territoriales restent vos uniques interlocutrices.**



## Renouvellement & Traçabilité des administrations des médicaments stupéfiants de la dotation MCS (Morphine / Kétamine)

### Rappel : Renouvellement / Traçabilité des administrations des médicaments stupéfiants de la dotation MCS (Morphine / Ketamine)

Pour permettre de faire de l'analgésie/sédation, les cabinets MCS disposent dans leur dotation de médicaments stupéfiants (kétamine 250mg/5ml et morphine 10mg/1ml). Ces médicaments sont délivrés par la pharmacie hospitalière de référence du cabinet (Pharmacie à Usage Intérieur-PUI). Leur utilisation est réservée à l'activité MCS.

Pour le renouvellement de ces médicaments après leur utilisation, mais aussi le cas échéant dans le cas d'ampoules cassées (sans administration) ou d'ampoules périmées, les MCS **doivent impérativement présenter à leur PUI de référence l'état récapitulatif des administrations, des péremptions et des destructions**. Le relevé-type est disponible sur le site MCS AURA-Module réapprovisionnement/Circuit d'approvisionnement local. La PUI de référence est en droit de l'exiger (Cf. Arrêté du 31/03/1999\*). Le nombre d'ampoules demandées doit être en concordance avec le nombre d'ampoules tracées. Le respect de ces dispositions réglementaires, contraignantes pour tous les intervenants, contribue à la pérennité du circuit d'approvisionnement.

Pour l'activité de médecine libérale (hors intervention MCS) : la morphine est disponible en officine de ville sur présentation d'une ordonnance sécurisée. Vous remerciant pour votre compréhension et votre collaboration.

Pour les équipes pharmaceutiques référentes du Réseau MCS AURA.

*\*Arrêté du 31 mars 1999 relatif à la prescription, à la dispensation et à l'administration des médicaments soumis à la réglementation des substances vénéneuses dans les établissements de santé, les syndicats inter hospitaliers et les établissements médico-sociaux disposant d'une pharmacie à usage intérieur mentionnés à l'article L.595-1 du code de la santé publique.*



### Rappel concernant les demandes de réapprovisionnement : (circuit local & régional)

Les demandes de réapprovisionnement (circuit local et circuit régional) sont traitées par l'association territoriale Médecins de Montagne Rhône-Alpes et par les Pharmacies à Usage Intérieur référentes. Il nous semblait donc important de refaire un point avec vous :

#### POUR RAPPEL : CIRCUIT REGIONAL

##### Le circuit régional concerne :

- Le matériel biomédical,

- Les consommables du matériel biomédical : électrodes ECG et électrodes défibrillation, etc.
- Les DM / DMS techniques et / ou onéreux (aiguilles EZ-IO, Fastrach®, etc.).

#### Qui traite ma commande ?

- **L'association Médecins de Montagne Rhône-Alpes en lien avec l'Ingénieure Biomédicale Chargée de Coordination Régionale du CHU Grenoble Alpes et le Pharmacien Hospitalier, Chargé de Coordination Régionale du CHU Grenoble Alpes.**
- **L'association MdeM RA** se charge de la gestion des stocks et s'occupe de la composition ainsi que de l'envoi de vos commandes.

Circuit Régional

### POUR RAPPEL : CIRCUIT LOCAL

#### Le circuit local concerne :

- Les DM / DMS courants,
- Les médicaments (y compris les stupéfiants et les solutés).

#### Qui traite ma commande ?

- Les **PUI** (Pharmacies à Usage Intérieur) référentes et les pharmaciens référents,
- Le **support technique** du pharmacien hospitalier chargé de la coordination régionale.

Ensemble, ils préparent et délivrent les produits de santé relevant du circuit local aux cabinets MCS, sous présentation de leur historique d'utilisation.

Circuit Local

## Validation des commandes

**ATTENTION :** Veillez à bien "**valider**" votre commande.

Si vous laissez votre commande "en attente", l'association ou la PUI de référence ne recevra pas la notification de votre demande et ne sera donc pas en mesure de vous les préparer.

Si vous n'êtes pas le médecin "réfèrent dotation MCS", veillez à la faire valider par votre référent.

Médecin *	Statut *
Dispositifs gérés par MCS	En attente
Dispositifs gérés par l'hôpital de proximité	En attente
Suivi *	Validée
	En cours de traitement
	Traitée

Médecin *	Statut *
Dispositifs gérés par MCS	Validée
Dispositifs gérés par l'hôpital de proximité	En attente
Suivi *	Validée
	En cours de traitement
	Traitée

## Devenir MCS ? Comment faire ?

# PROCÉDURE : DEVENIR UN MEDECIN CORRESPONDANT DU SAMU



### PRISE DE CONTACT AVEC L'ASSOCIATION TERRITORIALE :

Le candidat MCS prend contact avec l'une des deux Associations Territoriales Médecins de Montagne Rhône-Alpes ou Drôme - Ardèche.

### ÉTAPE DE VÉRIFICATION DES ELEMENTS :



Pour prétendre à la fonction de MCS, il faut impérativement remplir les conditions suivantes :

- Secteur >30 minutes, éligible cahier des charges.
- Médecin généraliste libéral en activité, justification d'un lieu d'exercice.
- Thésé ou en cours de soutenance dans l'année en cours.
- Installé ou adjoint temporaire, associé, assistant, collaborateur, remplaçant avec licence de remplacement à jour. (Pour les médecins non-installés : sous réserve d'exercer dans un cabinet déjà MCS).
- Le + : avoir un projet de regroupement en MG (MSP), projet d'installation.

### CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE:



Le candidat envoie sa candidature à l'Association avec :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae

### DOSSIER DE CANDIDATURE ENVOYÉ AUX MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE :



- Lecture des dossiers
- Examen des candidatures
- Délibération



## ADMISSION

Admission = Adhésion au dispositif sous conditions :

- Inscription à la formation MCS
- Signature du contrat d'engagement

FÉLICITATIONS ! VOUS ÊTES MCS !



### Des idées ou des photos à partager, des informations à transmettre ?

N'hésitez pas à nous en faire part en nous envoyant un message à [contact.mcs@mdem.org](mailto:contact.mcs@mdem.org) ou sur nos différents réseaux, nous pourrions y consacrer un article sur une prochaine newsletter !



En devenant adhérent à MCS France, vous soutenez les travaux de reconnaissance nationale des compétences MCS, des dispositifs MCS et aussi celui d'Auvergne-Rhône-Alpes.

### Pensez à adhérer



MCS France, association nationale qui regroupe tous les réseaux MCS existants sur le territoire national agit pour la reconnaissance de ces dispositifs MCS et des compétences médicales des médecins qui y participent.

S'adressant à tous les partenaires de l'urgence, vous pouvez y être adhérent et soutenir ces actions nationales. Merci à vous.

<https://www.helloasso.com/associations/mcs-france/adhesions/bulletin-d-adhesion-2022>





## Retrouvez toutes ces offres d'emploi détaillées sur MCS-AURA, rubrique offres d'emploi

- **Recherche médecin pour remplacement congé maternité du 10/05/2023 au 30/08/2023 - Besse / Saint Anastaise (63)**

Bonjour à tous,  
Nous sommes un cabinet de 2 associées et un remplaçant régulier à Besse (et un cabinet secondaire à Egliseneuve-d'Entraigues) au pied de la station de sports d'hiver et de nature de Super-Besse.

Je suis moi-même MCS et je recherche un remplaçant pour TOUT ou PARTIE (même petite, une semaine, deux semaines .... :) de mon congé maternité du 10/05 au 30/08/2023.

Je travaille 4 jours par semaines (OFF le mardi) et un samedi matin sur 3 (facultatif). En moyenne 20-25 actes par jour dont visites. Tout est modulable ! Il y a également la possibilité de prendre des astreintes au poste de secours de Super-Besse durant la haute saison en Juillet et Août si vous êtes intéressés.

Possibilités de collaboration ou d'association par ailleurs.  
N'hésitez pas à me contacter pour plus d'infos !! A bientôt,  
Fanny Testard

**Contact : Fanny TESTARD**  
**Tel : 0629306137**  
**Mail : fannytestard@gmail.com**

- **Recherche médecin remplaçant pour le cabinet médical d'Autrans, Vercors (38) du 17 au 21 avril 2023.**

**Contact : Dr Catherine PRUDHOMME**  
**Tel : 04 76 95 31 61**  
**Mail : [catherine.eybert-prudhomme@orange.fr](mailto:catherine.eybert-prudhomme@orange.fr)**

- **Recherche médecin - La Chapelle en Vercors (26)**

La MSP de La Chapelle en Vercors recherche un médecin généraliste: remplaçant, installé, collaborateur.

- **Recherche médecins pour remplacements ponctuels avec possibilité d'installation à l'année ou de poste saisonnier - Les Ménuires (73)**

Cherche médecins pour REMPLACEMENTS ponctuels ou réguliers :

- Saison d'été : du 3 juillet au 27 août 2023
- Du 9 au 21 mai 2023
- 1 à 2 semaines par mois (à définir) en juin, septembre, octobre et novembre 2023

Activité salariée (centre de santé), rémunération à la vacation = 270€ net/jour.

Gardes MCS (si formé/indispensable lors saison d'été) et PDSA rémunérées en sus.

Equipe constituée de 3 médecins à l'année. Activité de médecine générale variée (pédiatrie, gynécologie, médecine du sport, traumatologie).

Centre médical récent, 4 salles de consultation, 2 salles radio (+ échographie portable), 3 salles de soins. Logiciel Weda. Secrétariat physique à l'année + Doctolib.  
Logement fourni.  
Possibilité d'installation à l'année ou de poste saisonnier pour l'hiver si intéressé.

**Contact : Elodie Bornand**  
**Tel : 04.79.00.00.35**  
**07.48.16.10.00**  
**Mail : [ebornand@medmenuires.fr](mailto:ebornand@medmenuires.fr)**

- **Recherche médecin pour installation - Le Grand Serre (07)**

Possibilité d'installation au sein de la Maison de Santé du Grand Serre dans un cabinet de médecine générale dont l'un des trois médecins prend sa retraite dans les prochains mois.

Activité de médecine générale et activité de MCS en précurseur du

Tout est possible. MSP avec kine, IDE, psychologue, opticien. Une assistante médicale / Activité MCS / Pratique rurale variée. Territoire dynamique (commerces, écoles etc) avec nombreuses activités sportives.

**Contact : Delorme Justine**  
**Tel : 0673701201**  
**Mail : delormejustine@hotmail.fr**

- **Recherche Médecin Généraliste remplaçant(e) pour la période du 21 Août au 2 septembre, pour 2 semaines en Savoie, à FLUMET.**

Cabinet de montagne à Flumet. MSP avec 3 médecins et 3 IDE, une secrétaire en présentiel à temps plein.

Travail de 3-4 jours par semaine, sur RDV principalement et quelques créneaux pour les sans RDV urgents. Travail le samedi matin possible (sans RDV). Gardes PDSA et MCS possibles.  
Rétro 70%.

Cadre de vie très agréable avec multiples activités possibles (rando, escalade, via ferrata, baignades plan d'eau, etc...). Logement non fournis (me demander des contacts locaux si besoin).

**Contact : Dr Magali FERRY**  
**Tel : 04 79 31 71 79**  
**Mail : ferry.magali@gmail.com**

SAMU 26 ou du SAMU 38.

La Maison de Santé du Grand Serre regroupe 14 professionnels de santé : pharmacie, cabinet infirmier, pédicure podologue, masseur kinésithérapeute et psychologues.

**Contact : Dr Philippe SIBARITA**  
**Tel : 06 34 33 35 09**  
**Mail : philippe.sibarita@gmail.com**

- **Recherche médecin pour la nouvelle MSP de l'Alpe d'Huez, fraîchement construite avec une surface médicale de 350 m<sup>2</sup>, et regroupant infirmières et kinésithérapeutes, pour compléter son équipe, en vue d'une éventuelle installation.**

Activité médicale à l'année :

- 2 saisons (hiver et été avec VTT, cyclotourisme, randonnées, etc...)
- 2 périodes d'intersaison (de fin avril à fin juin et de début septembre à début décembre soit 5 mois) plus calme nécessitant la présence d'un seul médecin et permettant donc de longues périodes de repos.

L'Alpe d'Huez, au cœur de l'Oisans et à 1h de Grenoble, est une station de sport d'hiver internationale, dotée d'un palais des sports, piscine extérieure, cinéma, nombreux festivals et événements sportifs hiver comme été.

Possibilité fonction MCS.

**Contact : Dr Brigitte ACHKAR**  
**Tel : 06 14 87 47 41**  
**Mail : contactachkarbi@hotmail.fr**

**Si vous souhaitez déposer une offre d'emploi, utilisez le formulaire "Offres d'emploi" sur MCS-AURA**

[Poster une offre d'emploi](#)

Médecins de Montagne Rhône-Alpes  
256 rue de la république  
73000 Chambéry  
[contact.mcs@mdem.org](mailto:contact.mcs@mdem.org)  
[www.mcs-aura.fr](http://www.mcs-aura.fr)



## Nos partenaires



Médecins de Montagne

Association créée en 1953



© 2023 Médecins de Montagne Rhône-Alpes - Numéro 38 - mars 2023